



Paris, 13 octobre. Manifestation de jeunes diplômés étrangers, organisée par le «collectif du 31 mai», devant la Sorbonne. PHOTO KENZA BODA

# Au gouvernement, deux écoles sur les étudiants étrangers

Alors que Guéant rend plus difficile l'emploi des jeunes diplômés venus faire leur cursus en France, Pécresse et Wauquiez prônent la souplesse.

Par **VÉRONIQUE SOULÉ**  
avec **CATHERINE COROLLER**  
et **MARIE PIQUEMAL**

**O**bsédé par la question de l'immigration, Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, veut empêcher les étrangers de prendre le travail des Français. Soucieux du rayonnement de la France, Valérie Pécresse et Laurent Wauquiez, ses camarades du Budget et de l'Enseignement supérieur, rêvent d'attirer les meilleurs étudiants étrangers et de former la future élite internationale... Le résultat est une guéguerre interne autour du sort des jeunes diplômés étrangers qui, jusqu'ici, enchaînaient souvent avec une première expérience professionnelle en France. Claude Guéant voudrait

désormais les renvoyer chez eux. L'affaire concerne plusieurs milliers d'étudiants étrangers qui, chaque année, sont recrutés à la sortie des grandes écoles ou des universités par des sociétés ayant souvent des activités internationales. Au-delà du nombre, elle est surtout révélatrice des errements d'une politique, oscillant entre ouverture et fermeture et qui finit par inquiéter les milieux économiques et les grandes écoles.

## RÉCIT

**«EN TENSION».** L'affaire débute au printemps dernier. Le 31 mai, Claude Guéant et son collègue du Travail, Xavier Bertrand, adressent une circulaire aux préfets. L'objectif est de durcir l'application de la loi de 2006 sur l'immigration professionnelle. Afin de lutter contre le

chômage et une immigration dont les chiffres ne baissent pas assez selon lui, Guéant veut réduire celle du travail. Avant d'accorder un statut de salarié à un étudiant ayant un master ou un doctorat, les préfets sont appelés à être plus sévères et à regarder les métiers «en tension», dont la liste est encore réduite.

**Valérie Pécresse a écrit à Claude Guéant le 26 septembre, lui rappelant «notre stratégie d'attractivité universitaire».**

Très vite, les premiers effets se font sentir. «Avant, la procédure était déjà contraignante avec de nombreuses pièces à fournir. Mais une fois qu'on les avait toutes, on obtenait une autorisation de travail au bout de trois semaines – un mois», souligne Fatma

Chouaieb, sortie d'HEC et porte-parole du «collectif du 31 mai», un groupe de diplômés étrangers qui s'est constitué sur Facebook. Avec la circulaire, même si on respecte tous les critères, on n'a aucune garantie que ça aboutisse et on attend trois-quatre mois la réponse, qui est de plus en plus un refus.»

**TALENTS.** Dès juillet, le patron de la Conférence des grandes écoles (CGE), Pierre Tapie, ainsi que celui de l'Association des entreprises privées, Maurice Lévy, écrivent en toute discrétion à Claude Guéant. Ils s'inquiètent des retombées de la circulaire sur l'image de la France, alors que la concurrence est féroce pour attirer les étudiants étrangers. Selon eux, la France se

prive de talents qu'elle a elle-même formés et qui seront ensuite de précieux vecteurs d'influence dans la compétition économique mondiale. Mais le ministre de l'Intérieur reste inflexible.

A la rentrée, toute la communauté universitaire est en émoi. Les principaux syndicats étudiants – l'Unef, la Fage, la Confédération étudiante... – dénoncent les discriminations touchant les étrangers. Entre-temps, un nouveau décret a aussi durci les exigences financières pour les séjours étudiants en France. A son tour, la Conférence des présidents d'université (CPU) se lance dans la bataille : Louis Vogel, son président, dénonce une circulaire «très grave».

Le 11 octobre, Laurent Wauquiez réunit toutes les parties : les responsables des grandes écoles, des universités, représentant de l'Intérieur, etc. Selon lui, la circulaire n'est pas mauvaise en soi mais a connu «des problèmes d'application» qui vont être «corrigés» et tout va se régler. De son côté, Valérie Pécresse, qui lorsqu'elle était ministre de l'Enseignement supérieur plaidait pour une multiplication des étudiants étrangers, a écrit à Claude Guéant le 26 septembre, lui rappelant «notre stratégie d'attractivité universitaire».

**VALISES.** Le 11 octobre, le ministre lâche un peu de lest, sans rien céder sur le fond : «Des solutions vont être apportées de manière pragmatique aux problèmes, au cas par cas», promet-il. Depuis, la CGE a transmis 152 dossiers à l'Intérieur. On observe des petits signes de relâchement. Le 19 octobre, un ingénieur libanais de 25 ans, diplômé de l'université de technologie de Compiègne et embauché par Air liquide, a finalement obtenu une autorisation de travail après avoir essuyé un refus. Mais l'affaire n'est pas terminée. La vice-présidente du Sénat, la socialiste Bariza Khiari, s'appête à déposer une résolution pour demander le retrait de la circulaire. Et certains étudiants font leurs valises, déçus par la France. «Je m'en vais, dit Maïla, une Américaine de 31 ans (1). Avec mon double diplôme Sciences-Po et Columbia University, j'avais décroché un contrat à l'Agence France Presse et un mi-temps à l'école de journalisme du Celsa. La préfecture a mis sept semaines pour me répondre non. Cette circulaire, c'est le signe d'une mentalité fermée. Or les jeunes comme moi, on est des internationaux, un peu aventuriers. Je pars en Chine, j'ai trouvé un boulot en trois jours.»

(1) Lire les témoignages sur [Libération.fr](http://Libération.fr) et [Libélyon.com](http://Libélyon.com).

## REPÈRES

**La circulaire contestée du 31 mai 2011** des ministres Claude Guéant (Intérieur) et Xavier Bertrand (Travail) porte sur «la maîtrise de l'immigration professionnelle». Elle appelle à plus de «vigilance» dans les demandes de changement de statut des étudiants étrangers.

# 284659

**C'est le nombre d'étudiants étrangers présents en France sur l'année 2010-2011, dont 77% sont inscrits à l'université. Ce chiffre représente une hausse de 5% en quatre ans.**

**La France est le quatrième pays d'accueil des étudiants internationaux** (7,5% des inscrits en 2009), derrière les Etats-Unis (19,9%), le Royaume-Uni (11,1%) et l'Australie (7,7%) et devant l'Allemagne (5,9%). Les étudiants marocains sont les plus nombreux, talonnés par les Chinois.

**«L'avenir de l'influence de la France, c'est le "soft power", ce ne sont pas d'abord les Rafale et les chars Leclerc.»**

**Pierre Tapie** président de la Conférence des grandes écoles